

15415/12

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 19 novembre 2012

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 19 novembre 2012

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil portant nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 13 novembre 2012
(OR. en)**

15415/12

SOC 862

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie

DÉCISION DU CONSEIL

du

portant nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 492/2011 du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'Union¹, et notamment ses articles 23 et 24,

vu les listes de candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres,

¹ JO L 141 du 27.5.2011, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par la décision du 4 octobre 2012¹, le Conseil a nommé les membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs, pour la période allant du 25 septembre 2012 au 24 septembre 2014.
- (2) Le gouvernement italien a présenté des candidatures pour plusieurs sièges à pourvoir,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ JO C 302 du 6.10.2012, p. 1.

Article premier

Sont nommés membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour la période expirant le 24 septembre 2014:

I. REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT

Pays	Titulaire	Suppléant
Italie	Mme Grazia STRANO M. Daniele LUNETTA	Mme Iolanda Valeria GUTTADAURO

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES TRAVAILLEURS

Pays	Titulaire	Suppléant
Italie	Mme Ornella CILONA Mme Ilaria FONTANIN	M. Giuseppe CASUCCI

III. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES EMPLOYEURS

Pays	Titulaire	Suppléant
Italie	M. Armando OCCHIPINTI Mme Paola ASTORRI	Mme Yasaman PARPINCHEE

Article 2

Le Conseil procédera ultérieurement à la nomination des membres titulaires et suppléants non encore désignés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
